

Au cours de la séance plénière des 3 et 4 juin 2008, qui s'est tenue à Neuilly-sur-Seine, la Commission a

- adopté, après modifications, les comptes rendus des séances plénières des 1^{er} avril et 6 mai 2008.
- entendu une communication du Président après sa rencontre avec le Président de l'AERES
- adopté un document, relatif à *l'année de césure*, présenté par Alain JENEVEAU au nom du groupe de travail *Formation*.
- effectué le bilan de ses activités au cours de la mandature qui se termine
- pris connaissance des réponses à l'enquête interne de satisfaction
- désigné des rapporteurs pour différentes missions

Ensuite, la Commission a donné des avis et pris des décisions:

1/ Suivi périodique du Nord-Ouest (habilitation à compter de la rentrée 2008)

- Région Pays-de-la-Loire – Académie de Nantes (suite et fin)

Ecole nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et alimentaires (ENITIAA): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale d'ingénieurs des techniques agricoles et alimentaires*, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.

- Région Centre – Académie d'Orléans-Tours

Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges (ENSI Bourges): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges*, dans les 2 spécialités – *Maîtrise des risques industriels – Sécurité et technologies informatiques* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage (ENSNP): Décision favorable au renouvellement, pour 3 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Université de Tours - Ecole polytechnique de l'Université de Tours (Polytech'Tours): Avis favorable au renouvellement, pour 6 ans, de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Tours*, dans les 2 spécialités – *Génie de l'aménagement – Informatique* – en formation initiale sous statut d'étudiant.

La commission prend acte de l'arrêt de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Tours*, dans la spécialité *Productique*.

Elle donne un avis favorable à l'habilitation, pour 6 ans, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Tours*, dans les 2 spécialités – *Electronique et systèmes de l'énergie électrique (création) – Mécanique et conception de systèmes (création)* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

Par ailleurs, la Commission a donné un avis favorable à la création d'une formation en apprentissage (voir ... 3/ Développement de l'apprentissage)

.../...

2/ Suivi général des habilitations

Université de Limoges – Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges (ENSI Limoges): Avis favorable au renouvellement, pour 3 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges de l'Université de Limoges*, dans les 4 spécialités – *Eau et environnement - Electronique et télécommunications - Matériaux – Mécatronique* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

Université Strasbourg-I – Ecole supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS): Avis favorable au renouvellement, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure de biotechnologie de Strasbourg de l'Université Strasbourg-I*, en formation initiale sous statut d'étudiant.

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM): Avis favorable au renouvellement, pour 4 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers*, spécialité *Techniques de construction*, en partenariat avec *SupReha*, en formation initiale sous statut d'apprenti (Centre régional associé du Limousin)

Avis favorable à l'habilitation, pour 4 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers*, dans les 3 spécialités – *Electronique et télécommunications – Génie électrique – Mécanique* - en partenariat avec *l'ITII Ile-de-France*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

La Commission prend acte de l'arrêt des formations conduisant au titre d'*Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers*, dans les 3 spécialités – *Electronique et informatique – Génie électrique – Mécanique* - en partenariat avec *Ingénieurs 2000*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Par ailleurs, la Commission a donné un avis favorable à la création d'une nouvelle formation en apprentissage ([voir ... 3/ Développement de l'apprentissage](#))

Université de Marne-la-Vallée: Avis favorable au renouvellement, pour 5 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de Marne-la-Vallée*, dans les 3 spécialités – *Informatique et réseaux – Mécanique – Maintenance et fiabilité des processus industriels* - en partenariat avec *Ingénieurs 2000*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Par ailleurs, la Commission a donné un avis favorable à la création d'une nouvelle formation en apprentissage ([voir ... 3/ Développement de l'apprentissage](#))

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines – Institut des sciences et techniques de Yvelines (ISTY): Avis favorable au renouvellement, pour 4 ans à compter de la rentrée 2009 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines*, spécialité *Mécatronique*, en partenariat avec *Ingénieurs 2000*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Institut polytechnique LaSalle Beauvais : Décision de renouvellement, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de l'habilitation à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais*, dans les 3 spécialités – *Agriculture – Agroalimentaire et santé - Géologie* - en formation initiale sous statut d'étudiant.

La possibilité de préparer la spécialité *Agriculture* en formation continue et en formation initiale sous statut d'apprenti est maintenue pour les seules rentrées 2008 et 2009. Le renouvellement, à partir de la rentrée 2010 dans le cadre du suivi périodique, ne pourra être envisagé qu'au vu de demandes conformes à *Références & Orientations*.

3/ Création d'une nouvelle spécialité

Université de Pau – Ecole nationale supérieure en génie des technologies industrielles (ENSGTI): Avis favorable à la création, dès la rentrée 2008, d'une nouvelle formation dans le domaine de l'énergétique. Le renouvellement des habilitations à délivrer des titres d'*ingénieur diplômé*, dont bénéficie l'Université de Pau, sera examiné lors de la prochaine séance de la Commission

.../...

4/ Développement de l'apprentissage

Université de Tours - Ecole polytechnique de l'Université de Tours (Polytech'Tours): Avis favorable à l'habilitation, pour 6 ans à compter de la rentrée 2008, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Tours*, spécialité *Informatique industrielle*, en partenariat avec l'*ITII Centre*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Université de Marne-la-Vallée: Avis favorable à l'habilitation, pour 5 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé de l'Université de Marne-la-Vallée*, spécialité *Génie civil*, en partenariat avec *Ingénieurs 2000*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM): Avis favorable à l'habilitation, pour 2 ans à compter de la rentrée 2008, à délivrer le titre d'*Ingénieur diplômé du Conservatoire national des arts et métiers*, spécialité *Maintenance de véhicules*, en partenariat avec l'*AFISA*, en formation initiale sous statut d'apprenti.

Ecole supérieure d'électricité (Supélec): Décision d'extension à l'apprentissage, pour 5 ans à compter de la rentrée 2008 ([mise en phase avec l'évaluation périodique](#)), de la préparation du titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'électricité*.

Ecole spéciale de mécanique et d'électricité (ESME): A titre exceptionnel, l'Ecole est autorisée à effectuer à la rentrée 2008 un recrutement non seulement en 1^{ère} année mais aussi en 2^{ème} année du cycle de 3 ans conduisant, dans le cadre de l'apprentissage, au titre d'*Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale de mécanique et d'électricité*, pour lequel une décision d'habilitation a été prise le 1^{er} avril 2008. A partir de la rentrée 2009, le recrutement direct en 2^{ème} année ne pourra être qu'un recrutement complémentaire.

André MORA